

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 17 septembre 2024**  
**Commune de La Grande Paroisse**  
*Seine et Marne*

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept septembre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 10 septembre 2024 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

**Sur les 23 membres du conseil municipal,**

**14 étaient présents** : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Serge COURROUX, Patrick SPELLER, Annick PROUT-RIEU, Jean RIFFAUD, adjoints, Dimitri ARNOULD, Fabrice AUBERT, Jean-Luc EVEN, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Vincent ROCHER, Nelly RODIER-NICOLI, conseillers municipaux.

**5 étaient représentés** : Isabelle MALTAVERNE par Annick Prout Rieu, Catherine CAZES par Emmanuel Ledoux, Catherine LESSINGER par Danièle Martinet Contant, Loïck FAGIS par Serge Courroux, Laurence SIMON par Vincent Rocher.

**4 étaient absents excusés** : Claudia AGUILAR, Christina QUERMELIN, Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

**Ce qui totalise 19 votants.**

**M. Serge COURROUX a été désigné secrétaire de séance.**

**DELIBERATIONS APPROUVEES**

Le procès-verbal de la séance du 18 juin 2024 a été approuvé à l'unanimité.

**DEL202432** : prend acte des délégations du Maire (contrat Alliance Nettoyage).

**DEL202433** : A l'unanimité, décide d'approuver l'installation d'un système de vidéoprotection de 12 caméras, d'inscrire la dépense au budget de la commune, de solliciter des subventions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

**DEL202434** : A l'unanimité, met en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 la protection sociale des agents de la commune : 15 € pour la prévoyance et 25 € pour la santé.

**DEL202435** : A l'unanimité, valide le règlement intérieur du personnel communal.

**DEL202436** : A l'unanimité, valide le règlement de formation.

**DEL202437** : A l'unanimité, valide le plan de formation 2024-2026.

**DEL202438** : A l'unanimité, valide les conditions de mise en place du compte personnel de formation.

**DEL202439** : A l'unanimité entérine la décision modificative n°1.

**DEL202440** : A l'unanimité, d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AD1103 d'une superficie de 422 m<sup>2</sup> au prix de 2 € (ajout à la délibération DEL202431).

**DEL202441** : Par 18 voix Pour et 1 Abstention, approuve le plan de mobilités Ile de France.

En Mairie, le 18 septembre 2024.

Le secrétaire de séance,  
Serge COURROUX



Le Maire,  
Emmanuel LEDOUX

